



COLLECTIF DES **RÉSEAUX INSERTION CULTURE**

Charte du réseau « Culture et insertion » du **département du Nord**

En 2006, des structures sociales et culturelles sur le département du Nord, ont participé à l'élaboration de cette charte qui constitue un référentiel de valeurs et de pratiques et représente un outil de cohésion. Le collectif des réseaux insertion culture s'est donné comme mission de diffuser ces valeurs. Nous vous invitons à nous rejoindre en la signant...

PRÉAMBULE

Un contexte social – Des réseaux – Des témoignages

Un contexte social

Depuis plus de vingt ans la société française connaît une situation de chômage qui oscille entre 8 et 12% de la population active. Parmi les personnes touchées certaines demeurent exclues durablement d'un accès à un emploi pérenne. Depuis 1988 (loi RMI) leurs parcours professionnels, formés d'échecs successifs, les conduisent souvent à intégrer la catégorie des personnes allocataires du revenu minimum d'insertion. Chômeurs de longue durée, allocataires du RMI, si certaines personnes ne font que transiter quelque temps par ces catégories, d'autres y demeurent enfermées.

Pour ces personnes, avec le temps, les ressources financières diminuent et les relations sociales s'amenuisent engendrant souvent une souffrance psychique. Parallèlement et progressivement peut naître une incompréhension entre les salariés et les personnes sans activité ; des regards stigmatisants apparaissent peu à peu.

La société parle de « personnes en difficulté ou en insertion ». Les personnes souffrent de difficultés sociales et personnelles, de problèmes de santé, familiaux, de pauvreté et de surendettement, entraînant une perte de l'estime de soi et un isolement social et culturel : elles sont dites « fragilisées ». On postule que la source de ces difficultés est essentiellement l'absence d'un emploi salarié : les dispositifs institutionnels cherchent à y remédier en favorisant un retour ou un premier accès à l'emploi. Après un temps d'observation, l'ensemble des freins qui y font obstacle sont évalués ; l'objectif devient la levée de ces difficultés.

Ainsi les dispositifs mis en place pour accompagner ces publics portent mécaniquement leurs regards sur les manques, les carences, rarement sur les potentiels, les ressources. Rares sont les endroits, les dispositifs, qui donnent les moyens aux personnes d'exprimer leur point de vue, leur ressenti.

La pyramide de Maslow, telle qu'elle est encore enseignée dans les écoles de travailleurs sociaux, nous rappelle les différents besoins de l'homme en apportant une classification aux besoins humains avec d'abord l'alimentaire, le logement, la sécurité pour finir par l'épanouissement. Cependant, il est primordial de ne pas hiérarchiser nos interventions en luttant aussi contre l'exclusion culturelle et en répondant également aux besoins de reconnaissance, de dignité et de sens. Ainsi, il est essentiel de ne pas répondre

à ces besoins à l'issue de toutes les démarches liées aux nécessités primaires mais en même temps car le bien être de chacun exige aussi des réponses : l'action culturelle permet de se reconstruire grâce à la redynamisation, aux désirs retrouvés qu'elle suscite et en conséquence de mieux répondre aux difficultés sociales que les personnes doivent assumer.

L'action culturelle constitue un outil de reconnaissance sociale, d'expression qui peut répondre à ce besoin de valorisation des personnes. A partir des années 30, les mouvements d'éducation populaire ont défendu la culture comme moyen d'ouverture, de restauration de la dignité avec le souci de développer l'esprit critique, de reconnaître les cultures minoritaires et de redonner une place à chacun dans la société en tant que citoyen.

En lien avec le mouvement ouvrier, cette philosophie qui se voulait innovante sur le plan pédagogique est à l'origine de nombreuses initiatives d'éducation culturelle de proximité : bibliothèques populaires, maisons de la culture, cinés clubs, auberges de jeunesse, centres sociaux, universités populaires ainsi que la création de nombreuses associations et de grandes organisations de jeunesse : CEMEA, JOC, FRANCAS, LEO LAGRANGE, UFCV, TEC CRIAC, Peuple et Culture, Culture et Liberté, la Ligue de l'Enseignement, les Jeunesses Musicales, l'AICE etc...

La politique de décentralisation, d'abord en théâtre, ensuite dans les autres disciplines ainsi que de nombreuses initiatives efficaces d'associations culturelles, artistiques ont également contribué aux objectifs de démocratisation culturelle et ont même amplifié sur de nombreux points les objectifs de l'éducation populaire.

L'éducation populaire ne fera qu'un très bref séjour au ministère des affaires culturelles et sera rattachée au ministère de Jeunesse et Sports sous Malraux. L'Etat se montrera moins généreux pour ce ministère, ce qui entraînera une fragilisation des mouvements d'éducation populaire.

Cependant à l'heure où l'Etat ne prétend plus gérer directement toutes les formes d'apprentissage social et culturel, l'éducation populaire avec sa tradition d'initiative et d'invention, retrouve une place plus importante aujourd'hui.

En parallèle, et en complément de nombreuses initiatives spontanées d'artistes, la professionnalisation du secteur culturel a donné lieu au développement de la médiation et mis au jour, dans les missions de service public des établissements culturels, la nécessité de mettre en place des dispositifs en faveur de la démocratisation culturelle.

Ainsi depuis les années 90, le développement des opérations hors les murs, les résidences d'artistes dans les milieux défavorisés, les arts de la rue, l'utilisation de lieux insolites comme les friches industrielles, les appartements, les bas d'immeubles ou l'implantation de chapiteaux etc... renouent avec les populations souvent en lien avec les mouvements d'éducation populaire, ou les professionnels spécialisés dans la relation d'aide, qui possèdent les capacités de médiation sociale. Les acteurs sociaux trouvent dans les pratiques culturelles de nouveaux outils au service de leur travail auprès des personnes.

L'action culturelle a souvent démontré qu'elle était source de changement pour les personnes. La politique d'Insertion par la Culture initiée par le Département du Nord depuis 2002 en constitue un exemple.

Des réseaux d'Insertion par la Culture

Partout dans le Nord, des réseaux de partenaires sociaux et culturels, tout d'abord isolés, voient le jour. Ensemble, chacun sur leur territoire, ils mobilisent, souvent de manière coordonnée, des moyens dans le but de faciliter l'insertion des publics qu'ils accompagnent. Ce maillage permet les échanges d'expériences, la formation et l'information ainsi que l'évaluation partagée entre tous les acteurs concernés.

Certains se sont créés spontanément par conviction ou dans un contexte particulier comme celui du réseau développé sur Le Cateau-cambrésis qui compte (avec celui de Villeneuve d'Ascq) parmi les plus anciens. Sa création en 1998 correspond aux interventions « hors les murs » du musée Matisse liées à sa fermeture provisoire pour agrandissement. L'équipe du Musée a été amenée, par voie de conséquence, à animer avec le service culture du Département un réseau constitué des relais sociaux et éducatifs très motivés par les actions culturelles développées sur le territoire.

D'autres réseaux ont émergé suite aux réunions de coordination mises en place par le Département du Nord de manière volontariste, dans le cadre de sa politique d'insertion par la culture. Le soutien financier et la coordination de ces réseaux par le Département contribuent à leur développement et leur permettent d'assurer un rôle moteur reconnu par les autres partenaires sur tous les territoires concernés.

En 2006, on compte une dizaine de réseaux soutenus par Le Département du Nord couvrant presque tous les territoires : Lille, Roubaix, Tourcoing-Vallée de la Lys, Wasquehal-Croix, Wattrelos, les Weppes, la Flandre Lys, le Valenciennois, le Cateau-Cambrésis et l'Avesnois.

En 2003, le réseau du Cateau-Cambrésis a amorcé une réflexion sur la création d'une charte entre les partenaires sociaux et culturels pour son territoire.

Le Département, qui a participé avec son service culture et la Direction territoriale de Cambrai aux travaux de recherche, a proposé d'étendre cette réflexion aux autres réseaux afin de créer un outil à l'usage de tous les territoires. Cette charte, fruit d'une réflexion commune, sera amenée à évoluer collectivement. Elle deviendra un outil de cohésion, un référentiel de valeurs et de pratiques pour les partenaires culturels et sociaux qui oeuvrent sur le département vers des démarches d'insertion par la Culture.

Des témoignages recueillis lors des actions culturelles

« Avec la chanson que j'ai écrite, maintenant j'existe. Avant je n'existais pas, j'avais peur de tout, de parler aux autres. Maintenant ça va bien ».

« On a scié un barreau de la prison, et la porte s'est ouverte, j'avance vers plus de liberté ».

« C'est un peu : je fais donc j'existe »

« La culture me permet d'être respecté, j'ai retrouvé ma dignité »

« Ça permet de s'échapper de la lourdeur du quotidien, c'est une bouffée d'oxygène »

« Cela me sort de l'enfermement »

« Ça a changé mon regard sur les autres »

« Cela m'apporte du baume au cœur »

« J'ai appris à écouter l'avis des autres sans porter de jugement »

« J'ai appris à me maîtriser, à être plus calme, à l'écoute de mes émotions ».

« Le théâtre m'a amené à réfléchir plus, plus profondément. Maintenant je prends la parole, je vais vers les gens, je m'exprime avec tout le monde. Je n'ai plus peur ; maintenant je prends tout sur moi ».

« Cela a amélioré les relations avec mon père : j'arrive mieux à lui parler »

« J'ai changé, j'ai repris confiance en moi. Aujourd'hui je dis des choses que je n'aurai su dire avant ».

« Moi avec mes filles, c'était dur avant. Maintenant on s'entend bien. J'arrive à communiquer et à les écouter mieux ».

« Dans l'atelier, malgré les soucis personnels, on se sent plus solidaire ».

« A la maison personne ne me croit, mais moi je sais maintenant que je suis capable de faire ! Ça fait plaisir ».

Des Constats d'évolution

Les actions culturelles et artistiques en direction des personnes en insertion permettent de constater de nombreux effets sur les personnes mais aussi sur les acteurs sociaux et culturels ainsi que sur les structures. Elles favorisent donc le développement individuel, collectif et institutionnel. Cependant l'action culturelle ne doit pas viser uniquement les publics en insertion : la culture est utile à tous.

C'est pourquoi, les projets culturels et artistiques qui s'appuient essentiellement sur les échanges afin d'être pertinents et efficaces, doivent s'inscrire dans une volonté de mixité des publics qui permet de relier les personnes, de partager les différents points de vue, les idées, rôle essentiel de la culture.

Ces actions permettent des changements sur le plan social et culturel :

Se réconcilier avec soi :

- . Reconnaissance de ses potentialités
- . Motivation et émergence de désirs
- . Libération de la parole
- . Valorisation de l'image de soi
- . Vivre ensemble

Vivre dans un groupe :

- . Co-construire une œuvre
- . Partager ses savoirs
- . Développer ses connaissances
- . Valoriser ses savoir faire, savoir être
- . Développer son sens critique
- . S'ouvrir aux autres

Se faire reconnaître dans son environnement :

- . Affronter le regard des autres
- . Participer à la vie sociale
- . S'inscrire dans des projets d'activités sociales, culturelles, économiques

Etre citoyen :

- . Concrétiser des projets personnels et collectifs
- . Produire de la transformation sociale
- . Participer au développement durable
- . Etre capable de se positionner de manière autonome dans les débats et les décisions
- . S'engager

Développer sa sensibilité culturelle et artistique :

- . Ouverture à de nouveaux champs artistiques et aux pratiques culturelles
- . Changement dans les préjugés esthétiques
- . Expression et analyse de son émotion, se re-connecter à son histoire
- . Capacité de création individuelle ou collective
- . Diversification de ses choix, goûts
- . Effet de catharsis, de résilience qui permet de se libérer et d'avancer ensuite
- . Distanciation ou identification de soi favorisant la compréhension de soi et des autres

Des constats d'évolution sur les acteurs culturels et sociaux s'observent également. Le regard porté sur les personnes change. La personne en insertion n'est plus perçue à partir de ses déficits mais au travers de ses potentiels qui étonnent souvent les relais sociaux.

La posture évolue également : les rapports deviennent plus égalitaires grâce aux échanges et à la participation des acteurs culturels et sociaux aux actions avec les publics. La relation de dépendance n'existe plus : on se trouve plus sur un registre de partage. La présence de ces acteurs aux temps forts, aux spectacles et aux expositions des personnes en insertion, fait évoluer les rapports assistés/assistants.

Dans les actions culturelles comme les ateliers, les artistes se nourrissent grâce à ces rencontres nouvelles et changent souvent dans leurs pratiques. La coopération entre le monde social et culturel amène à inventer de nouvelles démarches et à s'interroger.

Les structures bougent aussi : on observe des modifications à différents niveaux. Dans les tarifications, les programmations, les horaires, l'accueil qui s'adaptent aux familles et aux personnes en insertion.

Les projets permettent de valoriser et de reconnaître d'autres cultures qui sont alors reconnues sur le territoire et intégrées dans des projets culturels ou touristiques plus institutionnels. On parle alors de développement durable des territoires.

Charte du réseau « Culture et insertion » du département du Nord.

Cette charte constitue un engagement et un cadre de référence ainsi qu'un mode de reconnaissance pour les partenaires extérieurs sur les territoires.

Elle s'appuie sur des valeurs, des principes et des modalités pédagogiques proches des mouvements d'éducation populaire afin de garantir une éthique.

Elle fixe des objectifs et décrit des modalités de conduite et de suivi

de projet, les moyens à mobiliser par les structures afin de favoriser leurs engagements.

Elle joue un rôle de mise en cohérence dans les pratiques professionnelles et les modes de coopération. Elle précise les champs d'intervention réciproques.

Elle vise l'engagement de chacune des structures dans une démarche de progrès.

Nous, membres des réseaux « Culture et insertion » sur le département du Nord, signataires de la présente charte, reconnaissons :

Des valeurs, des principes, des constats.

L'accès à la culture est un droit pour tous (déclaration des droits de l'homme et rappel dans la loi contre les exclusions de 1998).

La culture permet de retrouver sa dignité.

En ce qui concerne la sensibilisation culturelle, plus particulièrement pour les sorties culturelles, une tarification adaptée aux publics sera recherchée par le biais des dispositifs de droit commun. La participation financière forfaitaire reste un moyen de préserver la dignité des personnes tout en restant dans l'esprit de l'éducation populaire et de l'économie solidaire. La gratuité ne doit être qu'exceptionnelle pour les publics et les structures qui les accompagnent. De même, il nous faut éviter la faible ou la non rémunération des artistes et des structures culturelles, situation que l'on ne comprendrait pas dans d'autres activités de la vie en société.

L'échange, le partage culturel, favorisent et permettent : l'expression, la tolérance, les prises de conscience, la compréhension et le questionnement sur soi et sur sa propre culture. Ils aident à conduire sa propre vie.

La culture développe le sens critique et suscite la curiosité ; elle donne du sens à ce que l'on fait et à ce que l'on est.

Elle nous rend acteur et nous rattache à l'humanité.

Chacun est porteur de culture. Nous reconnaissons toutes les cultures.

La pratique culturelle ne se prescrit pas : elle doit être suscitée dans un premier temps pour permettre le choix.

Le plaisir est un des moyens principaux pour favoriser l'action culturelle et l'insertion des personnes. Cependant le champ de la culture n'est pas assimilable aux seuls loisirs, à de

la distraction mais constitue un champ vital et stratégique pour développer l'expression et révéler des potentialités.

L'action culturelle et artistique doit toucher tous les publics.
Nos valeurs fondatrices sont la laïcité, la solidarité, l'équité et la citoyenneté.

A travers nos actions, notre priorité est la lutte contre toutes les formes d'exclusion et de discrimination face à la culture.

Des objectifs

Notre démarche doit viser la démocratisation culturelle qui permet l'accès de tous à la culture mais également viser la démocratie culturelle qui favorise l'expression et la valorisation d'autres cultures, pas seulement celles reconnues officiellement.

Objectifs institutionnels :

- Inscrire les actions dans la durée
- Avoir une approche globale sociale, culturelle, économique
- Associer les participants
- Coordonner les actions existantes
- Ancrer les projets dans les territoires
- Soutenir les réseaux et favoriser leur maillage
- Permettre les adaptations rendues nécessaires par l'expérience
- Tenir compte de l'effort d'initiative, de temps de gestation, des difficultés d'organisation et de réalisation comme conditions nécessaires à l'innovation.

Objectifs du partenariat social, culturel et artistique:

- Favoriser le maillage des partenaires sur les territoires
- Rechercher des complémentarités et des énergies sociales, culturelles, économiques

- Favoriser les parcours cohérents
- Mutualiser, transférer, capitaliser les expériences et les moyens
- Créer des synergies
- Prendre en compte les conséquences des actions sur le territoire

- Favoriser la coopération plus que la compétition : échanges de pratique, entraide, inter-actions, coopération entre partenaires, outils de communication sur les savoirs et expériences à transmettre

Des modalités pédagogiques

Réflexivité critique

Dans le cadre même de l'action d'éducation populaire, on s'y prend de telle manière que la personne ait conscience du processus dans lequel elle est impliquée, en comprenne les modalités, les enjeux, les contraintes, puisse exercer son jugement critique sur le processus et influencer sur son évolution.

Plus généralement, on vise à développer cette capacité de prise de conscience, de compréhension et de jugement critique à propos de l'ensemble des processus dans lesquels la personne est impliquée.

La réflexivité critique est une modalité pédagogique mais aussi un objectif.

Développement de la personne

L'éducation populaire vise à permettre l'évolution de la personne dans toutes ses dimensions, et non pas seulement sur le plan des savoirs ou des savoir-faire. On peut notamment y progresser aussi sur les plans suivants : les corps et l'émotion, l'identité et le rapport à l'existence, les relations humaines et les sentiments, l'image de soi et l'estime de soi, les valeurs morales et esthétiques, etc.

Il s'agit, en proposant une diversité, d'effectuer un travail pour faire tomber les peurs, d'étonner, de provoquer, de bousculer, de créer le désir sans coercition, de faire naître et d'utiliser le plaisir pour ouvrir et parvenir à une expression, à une critique autonome, à une reconnaissance, à une réconciliation avec soi-même, afin de donner à chacun les moyens de sa propre transformation, de s'émanciper, de s'affirmer.

Contexte social et personnel

Les actions n'isolent pas la personne de son contexte de vie : les contenus, objectifs et supports de travail prennent en compte l'appartenance de la personne à une société donnée, à certains groupes sociaux, à une situation locale spécifique, dans une actualité, etc. Il ne s'agit pas d'enfermer la personne dans son statut social, mais de s'appuyer sur son expérience réelle pour lui permettre d'évoluer et de mieux s'intégrer aux dynamiques collectives.

Conscients qu'ils n'interviennent pas sur un terrain vierge les intervenants chercheront à replacer les personnes qui participent à leur action, dans une histoire, un patrimoine.

Ils tiendront compte également des richesses intérieures de chacun et chercheront à les valoriser.

Dynamique collective

Les activités doivent faire largement appel à la dynamique des groupes, à la solidarité, à la convivialité : elle favorise les interactions entre les personnes et entre les groupes, elles font appel à la coopération et aux échanges de ressources, aux capacités d'auto-organisation, etc.

Des modalités d'organisation

Accès de Tous à la culture

La découverte culturelle vise l'ouverture et l'émancipation des personnes. La découverte d'un musée, d'une exposition, d'un spectacle, une sortie au cinéma, etc., ne peuvent donc constituer une fin en soi. Il ne s'agit pas de consommation culturelle mais bien d'appropriation culturelle. Les sorties culturelles doivent être précédées et suivies d'un travail basé sur les échanges permettant d'atteindre les objectifs d'évolution et d'expression des individus décrits plus haut.

Tout doit être mis en œuvre pour que toutes les personnes, quelles que soient leurs appartenances ou caractéristiques spécifiques, aient les mêmes possibilités d'accès à la culture et soient placées dans de bonnes conditions de participation.

La mixité et l'ouverture aux autres sont recherchées.

Une coopération et une complémentarité artistes, professionnels de la culture / travailleurs sociaux

Il ne s'agit pas seulement d'accéder à la culture, d'ouverture, mais surtout de favoriser la reconstruction des personnes, leur réhabilitation.

La mise en place d'actions d'expression mobilisera une triple compétence, un triple point de vue : ceux des artistes, des professionnels de la culture et des travailleurs sociaux.

Les travailleurs sociaux se chargent des problématiques sociales et ils recherchent avec les professionnels de la culture une nécessaire médiation adaptée au public.

Le rôle des artistes est de créer, de transmettre et de symboliser. Ce sont des passeurs qui permettent l'accès à des langages inhabituels ; ils favorisent les processus d'identification puis de distanciation déclenchant les phénomènes de catharsis et de résilience ainsi que la possibilité de mieux se comprendre, de comprendre le monde qui nous entoure. Par là-même, ils développent l'esprit critique qui découle de cette meilleure connaissance de soi.

Ceux qui s'impliquent dans l'insertion ont envie de travailler en dehors de leur circuit classique. Leur rôle dans les ateliers n'est pas, contrairement au tout public qui fait de la pratique amateur, de rendre plus performantes les personnes en insertion, de les rendre plus compétentes sur le plan artistique mais essentiellement de valoriser des richesses souvent verrouillées chez des personnes qui ont perdu confiance. Il s'agit pour les artistes de leur apporter une brillance en favorisant leur expression et leur potentiel.

Il existe une interactivité permanente entre les acteurs de la culture et du social qui travaillent en partenariat chacun dans le cadre de ses compétences respectives.

Ces deux protagonistes chercheront dès que possible à favoriser des modes d'organisation démocratiques en associant les publics à la construction, à la mise en place des projets ou des actions, et en développant des moyens favorisant l'information nécessaire à leur implication.

L'évaluation

Les signataires se donnent une obligation de moyens de développement de la personne. L'impact de l'action culturelle sur les personnes comporte des effets visibles et invisibles et pour une partie différés dans le temps. L'évaluation fait donc appel à des outils spécifiques, elle nécessite des précautions et doit s'étaler dans la durée.

Elle ne peut être réduite aux modalités classiques ; on doit diversifier les moyens et les adapter aux spécificités des actions d'éducation populaire. Parmi ces modes d'évaluation on pourra retenir notamment le témoignage écrit et oral des personnes sous différentes formes : questionnaire de satisfaction, livres d'or, compte-rendus de réunions, vidéos... ; les signataires se donnent les moyens

de les recueillir sans aucune censure.

La parole des personnes doit être prise en compte afin de favoriser l'évolution des actions et améliorer les outils.

La participation des publics aux différentes étapes de suivi et aux comités de pilotage est requise. L'évaluation appartient à tous les acteurs concernés, elle induit donc une réflexion sur les pratiques démocratiques.

Les processus d'évaluation doivent eux-mêmes être formateurs et se dérouler dans un esprit cohérent avec le projet d'éducation populaire.

Mais les effets de ce type de pratique peuvent aussi concerner les artistes ou/et les travailleurs sociaux ainsi que les institutions ou structures. Les regards peuvent évoluer (la personne n'est plus perçue en déficit), les pratiques aussi ; de nouvelles approches peuvent voir le jour. L'évaluation s'attachera donc aussi à recueillir l'avis et l'observation de ces acteurs, à analyser en quoi les pratiques se modifient ainsi que les fonctionnements institutionnels.

Evaluer c'est prendre du recul, créer du débat et non une machine à fabriquer du consensus. L'évaluation doit permettre de se remettre en question dans ses pratiques.



Liste des participants à la création de la charte :

Le Département dans le cadre de la coordination de la politique Insertion Culture et de l'animation des réseaux.

Les réseaux Insertion Culture :

Ré-actifs (territoire du Cateau-Cambrésis), Interleukin (Valenciennois), le Centre socio-éducatif d'Hazebrouck (Territoire Flandre Lys), Arcane (Tourcoing Vallée de la Lys), Initiatives Jeunesse (Croix-Wasquehal), Action Culture des centres sociaux (territoire de Roubaix), le Crédit Loisirs (territoire de la Métropole), l'Opéra, le Théâtre du Nord, le Centre social Flers Sart à Villeneuve d'Ascq, l'UTPAS d'Hellemmes, TEC CRIAC, Le Théâtre de la Verrière, le Prato, L'AREFEP (territoire des Weppes), le CUEEP, la Manivelle, Danse à Lille, l'ABEJ, Atelier 2, l'association Martine Bernard, le CREF/ILEP, Convergences (territoire de Wattrelos), le Fil et la Guinde, le Théâtre Octobre, la Cie Tous Azimuts, la Ligue de l'enseignement (FLASEN).

Engagement :

Les signataires de la présente charte s'engagent à respecter le cadre fixé.

